

SOUHAITS IMPRIMÉS SUR LE VERRE DE DEUX ESTAMPILLES ARABES⁽¹⁾

PAR

MARCEL JUNGFLAISCH.

De tout temps, les Souverains et Gouverneurs musulmans se sont efforcés de rendre le contrôle des poids et mesures aussi effectif que possible ; nombreux sont les textes et les mesures administratives qui témoignent de leur sollicitude à cet égard.

Ce souci quasi-religieux de maintenir une constante exactitude dans les transactions conduisit les pouvoirs publics, en Égypte surtout, à exiger l'apposition d'estampilles sur le verre des récipients destinés au mesurage. Ces cachets certifiaient la justesse de contenance pour une matière donnée, qu'elle fût solide, pâteuse ou liquide.

Plus épaisses que les vases qui les portaient, les estampilles ont en général survécu au bris de ces derniers. Retrouvées en abondance parmi les décombres, elles ont été l'objet de maintes études. Les injonctions impératives à l'exactitude que comporte parfois leur rédaction ont été, elles aussi, signalées à plusieurs reprises.

Sortant de ce champ déjà exploré, nous limiterons le présent exposé à une nouvelle catégorie d'estampilles qui, jusqu'à présent, ne semble pas avoir retenu l'attention des auteurs. Cette catégorie est caractérisée par des souhaits adressés à l'usager et parfois même aussi, à l'artisan.

Des vœux variés et plus particulièrement celui de la bénédiction, figurent souvent sous des formes plus ou moins stylisées, dans la décoration

⁽¹⁾ Communication présentée en séance du 15 mai 1947.

des vases arabes en faïence. Des souhaits analogues à ceux dont nous allons parler se lisent sur de grandes matrices en argile cuite exhumées des alentours de Fostât, matrices qui pouvaient être utilisées à plusieurs fins restant d'ailleurs encore mal déterminées. Les filtres de gorgoulottes ayant même provenance en portent également.

Il était donc tout naturel de rechercher des formules du même genre sur le verre et... de les y trouver.

La première de ces estampilles est constituée par une empreinte ronde ayant environ 30 millimètres de diamètre, sans autre entourage qu'un léger bourrelet formé lors de l'apposition d'une matrice sur le verre. Ce bourrelet manque dans les endroits où la matrice a débordé la goutte de verre ajoutée pour recevoir son empreinte, soit sur les trois quarts du pourtour.

Suivant le procédé habituel, le vase avait été au préalable réchauffé le plus fortement possible ; une grosse goutte de verre à l'état légèrement pâteux (donc moins chaude que le vase) y fut apposée puis la matrice fut pressée avec une force juste suffisante pour l'imprimer dans le verre de la goutte rajoutée. Sous cette pression, le verre du vase plus chaud, donc plus malléable que celui de la goutte, s'est trouvé refoulé par la matière ajoutée. Il en est résulté la formation d'un fort mamelon, saillant de 6 à 7 millimètres à l'intérieur du vase.

La paroi du récipient avait à cet endroit deux millimètres d'épaisseur. Sa couleur était d'un blanc légèrement jaunâtre alors que celle de la goutte rapportée est d'une belle nuance vert émeraude. Le contraste des deux couleurs, cette tache d'un vert intense sur un vase blanchâtre, outre son aspect décoratif, avait pour effet d'attirer le regard sur l'inscription.

Les fragments du vase adhérant encore à l'estampille sont tellement exigus qu'il est impossible de se rendre compte si ce vase était à l'origine une bouteille ou bien un gobelet pour boire.

La légende est répartie sur quatre lignes horizontales. Le début des deux premières lignes est hors du flan, malgré cela il est possible de reconstituer cette légende comme représenté ci-contre.

Nous sommes en présence de deux souhaits assez différents. Le premier adressé à l'usager est formellement conditionnel : « *témoigne* (sous

entendu : en faveur du Prophète Mohamed) *au nom de Dieu et la boisson* (sous entendu : te sera) *salutaire* ». Dans le second, l'artisan ne s'est pas oublié : « (que celui) *l'ayant fabriqué soit conservé* ».

La forme de l'écriture est semblable à celle des nombreuses estampilles omeiyades qui se rencontrent sur les fragments des mesures de capacité, estampilles portant les noms des divers Gouverneurs de la fin du premier siècle de l'hégire ou du début du second. Toutefois, par sa rédaction cette formule s'apparente plutôt à la belle concision abbasside.

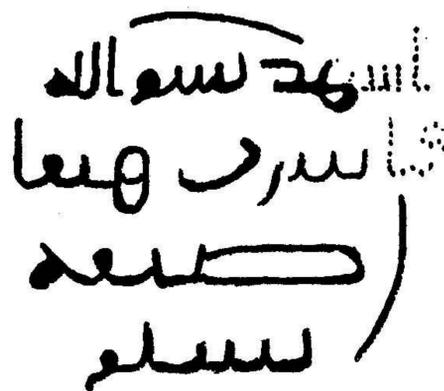


Fig. 1.

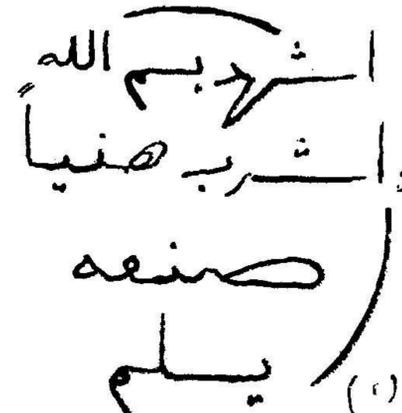


Fig. 2.

D'autre part, cette disposition en deux couleurs témoigne d'un goût plus évolué que celui de l'époque omeiyade. Enfin, il faut tenir compte de la nature du verre ; celui-ci est une belle matière : dure, fixe, parfaitement homogène et d'un magnifique vert émeraude foncé. Sa fabrication semble égyptienne et un peu antérieure à la fin du second siècle de l'hégire.

C'est donc vers le deuxième siècle, et sur la fin de sa seconde moitié que nous proposons de situer cet objet approximativement dans le temps. Il semble provisoirement impossible d'arriver à une plus grande précision et il n'existe guère d'espoir de trouver semblables souhaits qui seraient accompagnés d'une date.

La deuxième de ces estampilles est constituée par une empreinte carrée aux coins largement arrondis, mesurant environ 18 millimètres

(1) Peut aussi s'interpréter *تسلم*.

dans chaque sens et sans autre entourage que le léger bourrelet formé lors de l'apposition d'une matrice sur le verre. Ce bourrelet manque sur le tiers du pourtour, la matrice ayant débordé la goutte du verre ajoutée pour recevoir son empreinte. Comme dans le cas précédent, la pression exercée par la matrice sur la goutte pâteuse a produit un refoulement de la paroi du vase, refoulement qui a provoqué la formation d'un mamelon saillant de 3 à 4 millimètres à l'intérieur du récipient.

Le vase et la goutte ajoutée sont de la même matière transparente, légèrement teintée d'un jaune verdâtre, citron clair. La paroi du récipient



Fig. 3.



Fig. 4.

avait à cet endroit deux millimètres d'épaisseur. Tout ce qui dépassait l'estampille a été brisé et cette fois encore, il est impossible de déterminer si le vase disparu était une bouteille ou un gobelet pour boire.

La légende, facile à lire, est répartie sur trois lignes horizontales ; sa rédaction est curieuse :

Ici, un seul souhait adressé à l'usager : « *que la boisson de la pluie du ciel te soit salutaire.* » Un tel souhait formulé dans un pays où il ne pleut autant dire jamais, est pour le moins inattendu. Quelle pouvait être l'intention de celui qui l'a formulé ? A-t-il voulu rappeler poétiquement que l'eau, si précieuse en pays chaud, est un véritable don du ciel ?

Cette estampille ornait peut-être le gobelet de quelque fontaine publique alimentée par une citerne mais nous savons que les citernes de Fostât (lieu de trouvaille de cette seconde estampille) étaient remplies avec de l'eau du Nil durant la saison où celle-ci était particulièrement potable. Cette eau était amenée du fleuve au moyen d'un premier aqueduc, ancêtre de deux autres dont le dernier subsiste encore. Malgré une certaine modification du climat, modification dont témoigne la disparition des forêts et des pâturages naturels, il est peu probable que les pluies d'alors suffisaient à apporter une contribution notable au remplissage des citernes de Fostât. Celles d'Alexandrie auraient pu recueillir plus d'eaux pluviales mais là encore la coutume était de donner

la préférence à l'eau du Nil amenée par un canal au moment de la crue.

Ce souhait de boire de l'eau de pluie adressé à des Égyptiens qui de tout temps ont considéré l'eau du Nil comme la meilleure, sort donc tout à fait de l'ordinaire. Poussant le détour poétique à son extrême, l'auteur a-t-il voulu rappeler que l'eau du Nil elle-même, cette eau incomparable, provient elle aussi des pluies célestes ?

Plus prosaïquement, cette estampille marquait-elle une bouteille remplie d'eau pluviale recueillie dans une citerne palestinienne et apportée en Égypte pour être bue avant la crue du Nil pendant la période des « eaux vertes » qui étaient réputées commes malsaines. Le verre ne ressemblant guère à celui fabriqué en Palestine (Hébron) à cette époque, la mise en bouteille se serait donc faite après l'arrivée des outres en Égypte. Pareil transport peut soulever quelque étonnement mais nous rappelons à son sujet ce qui nous a été rapporté par plusieurs anciens chroniqueurs : même en plein été, les puissants d'alors parvenaient à amener jusqu'au Caire de la neige destinée à la confection des sorbets et cela de plus loin que la Palestine, des montagnes syriennes, peut-être même du Taurus.

Toutes ces suppositions sont plus ou moins admissibles et cependant l'estampille conserve son secret, telle un Sphinx ; l'explication de sa rédaction reste hypothétique.

La forme de l'écriture ne nous éclaire pas davantage sur son âge ; la graphie semble encore archaïque mais moins que celle du précédent document. D'ailleurs, il serait particulièrement téméraire de baser une attribution de date uniquement sur la forme de l'écriture imprimée dans du verre arabe. Nous nous bornerons à rappeler comme exemple typique de ce danger que les verres portant les noms des souverains fatimites Abou Ali el Mansour el Hakem bi Amr Allah (386-411 H. = 996-1021 ap. J.-C.) et Abou Tamim Ma'add el Moustanser billah (427-487 H. = 1036-1094 ap. J.-C.) présentent cette particularité commune de porter presque toutes les formes connues d'écriture arabe. Par les noms que nous y lisons, nous savons sans aucun risque d'erreur auquel de ces souverains appartiennent ces petits monuments mais si nous faisons abstraction du nom qu'elles portent pour les classer uniquement d'après la forme de l'écriture, nous serions conduits à les

distribuer fautivement entre toutes les époques des dix premiers siècles de l'Islam. Sans doute, quand il est présent, le nom du souverain écarte un tel risque, mais quand il manque — et c'est le cas présent — le danger de se tromper lourdement devient fort difficile à éviter.

Nous chercherons donc quelques indications supplémentaires ailleurs que dans la forme de l'écriture.

Celle de la matrice, un carré aux angles arrondis, peut être tenue pour un indice assez probant d'époque toulounide et si les angles sont

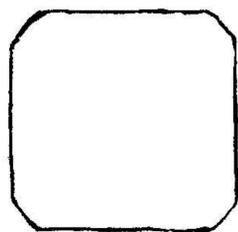


Fig. 5.
Pré-toulounide et
toulounide.

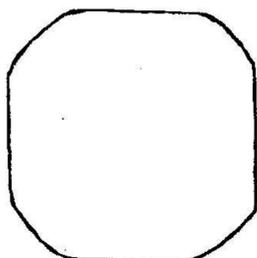


Fig. 6.
Post-toulounide.

arrondis plus largement, d'époque post-toulounide aussi longtemps que cette forme spéciale n'était pas encore complètement tombée en désuétude.

La nature du verre est un caractère qui mérite également d'être pris en sérieuse considération. La matière de cette

estampille présente encore une certaine fixité mais est plus tendre, moins homogène et moins dense que les pâtes du deuxième siècle de l'hégire. Cette texture et cette nuance, conséquences d'un nouveau mode de fabrication, n'ont fait leur apparition que sous le Gouverneur abbasside Malek ben Delham (192-193 H. = 808-809 ap. J.-C.). Elles se retrouvent parfois dans certains fragments conjecturés toulounides bien qu'à cette dernière époque les coloris soient en général plus vifs et décèlent une tentative de retour aux anciens modes de coloration mais non à l'ancienne composition du verre. Cette texture et cette nuance réunies ne sont devenues courantes que sous le fatimite Aboul Mansour Nizar el Aziz billah (365-386 H. = 975-996 ap. J.-C.) et sous el Hakem pendant le règne duquel nous venons justement de relever l'emploi courant de graphies multifformes.

Résignons-nous à nous contenter d'une forte probabilité basée sur l'ensemble des caractères. Cette seconde estampille serait plus récente que la première, elle daterait d'une période comprise entre le milieu du troisième siècle de l'hégire et la fin du quatrième, ce qui est assez vague — nous le reconnaissons.

Nous inclinerions facilement à la situer vers le milieu du quatrième siècle, nous aurions même songé à l'éphémère dynastie égyptienne des Ikhchidites (323-358 H.) mais un tel sentiment ne repose que sur l'intuition alors qu'il faudrait des preuves : or le sentiment, l'intuition n'en sont pas.

Ainsi se trouve amorcée une nouvelle catégorie d'estampilles arabes sur verre : celle comportant des souhaits.

Elle est encore trop peu nombreuse et cette pauvreté est l'un des motifs qui rendent son classement si difficile. Quand ils sont abondants, les documents se situent les uns par les autres, aussi le but de la présente publication est-il — avant tout — de provoquer l'identification d'exemplaires qui dans toutes les collections gisent *sine die* au fond du tiroir des « inclassés » dont il faudrait les faire enfin sortir.

Janvier-mars 1947.